



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/31
20 avril 2023

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-douzième réunion
Montréal, 29 mai – 6 juin 2023
Point 9c) de l'ordre du jour provisoire¹

PROPOSITION DE PROJET: LIBAN

Le présent document contient les observations et recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet ci-après :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, quatrième tranche)

PNUD

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/1

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Liban

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE CONTRÔLE
Plan d'élimination de HCFC (Phase II)	PNUD (principale)	75 ^e	75% d'ici à 2025

(II) DONNÉES VISÉES À L'ARTICLE 7 LES PLUS RÉCENTES (Annexe C Groupe I)	Année: 2019	43,82 (tonnes PAO)
--	-------------	--------------------

(III) DONNÉES SECTORIELLES LES PLUS RÉCENTES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)							Année: 2022		
Produits chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Laboratoire	Consommation sectorielle totale
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22				0,53	25,03				25,56
HCFC-123									0,00
HCFC-141b									0,00

(IV) DONNÉES DE CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 - 2010:	73,50	Point de départ pour des réductions combinées durables:	73,50
CONSOMMATION ADMISSIBLE AUX FINS DE FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée:	61,21	Restante:	12,32

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2023	2024	2025	Total
PNUD	Élimination de SAO (tonnes PAO)	2,3	0,0	0,0	2,3
	Financement (\$US)	278 000	0	0	278 000

(VI) DONNÉES DU PROJET		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal		66,15	66,15	66,15	66,15	66,15	47,78	47,78	47,78	47,78	23,88	n/d
Consommation maximale autorisée (tonnes PAO)		66,15	66,15	60,64	60,64	48,71	36,78	36,78	27,58	27,58	18,39	n/d
Financement convenu (\$US)	PNUD	2 410 000	0	0	1 114 000	0	420 462	0	0	259 364	0	4 203 826
	Coûts du projet											
Fonds approuvés par l'ExCom (\$US)	PNUD	168 700	0	0	77 980	0	29 432	0	0	18 155	0	294 268
	Coûts d'appui											
Total des fonds demandés à la présente réunion pour approbation (\$US)	PNUD	0	0	0	0	0	0	0	0	259 364	0	259 364
	Coûts du projet											
	PNUD	0	0	0	0	0	0	0	0	18 155	0	18 155
	Coûts d'appui											

Recommandation du Secrétariat:	Pour approbation globale
---------------------------------------	--------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. En sa qualité d'agence d'exécution désignée, le PNUD a soumis, au nom du Gouvernement du Liban, une demande de financement pour la quatrième et dernière tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 259 364 \$US, plus des coûts d'appui de 18 155 \$US². La demande comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche, le rapport de vérification sur la consommation de HCFC pour 2020 et 2021, ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche pour la période 2023-2022.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le Gouvernement du Liban a indiqué au titre de son programme de pays pour 2022 une consommation de 25,56 tonnes PAO, soit 65 % de moins que le niveau de référence pour les HCFC aux fins de conformité. Le Tableau 1 indique la consommation de HCFC pour 2018-2022

Tableau 1. Consommation de HCFC au Liban (données au titre de l'Article 7 pour 2018-2022)

HCFC	2018	2019	2020	2021	2022*	Référence
Tonnes métriques						
HCFC-22	562,5	517,01	526,18	474,28	464,70	653,55
HCFC-123	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,50
HCFC-141b	188,0	139,85	56,03	0,00	0,00	341,18
Total (tonnes métriques)	750,5	656,86	582,21	474,28	464,70	997,23
Tonnes PAO						
HCFC-22	30,94	28,44	28,94	26,09	25,56	35,95
HCFC-123	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05
HCFC-141b	20,68	15,38	6,16	0,00	0,00	37,53
Total (tonnes PAO)	51,62	43,82	35,10	26,09	25,56	73,53

* CP data

3. La consommation de HCFC-141b a baissé grâce à la reconversion à l'isopentane des entreprises de fabrication de mousses, ainsi qu'à l'interdiction de l'utilisation du HCFC-141b dans le secteur des mousses appliquée depuis 2021 ; aucun permis d'importation n'avait été émis depuis cette interdiction. En outre, l'utilisation du HCFC-141b dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation à des fins de drainage et de nettoyage est interdite depuis 2019. La réduction de la consommation de HCFC-22 est attribuée à la mise en œuvre des activités dans le secteur de l'entretien et à la reconversion des entreprises du secteur de la fabrication de climatiseurs au HFC-32 en 2019 et en 2021.

Rapport de mise en œuvre du Programme de pays (PP)

4. Dans le cadre du rapport de mise en œuvre du programme de pays 2021, le Gouvernement du Liban a communiqué des données sur la consommation sectorielle de HCFC qui sont conformes à celles visées à l'Article 7 du Protocole de Montréal.

Rapport de vérification

5. Le rapport de vérification a permis de confirmer que le gouvernement met en œuvre un système de licences et de quotas pour les importations et les exportations de HCFC et que la consommation totale de HCFC déclarée au titre de l'article 7 du Protocole de Montréal pour 2020 et 2021 était exacte (comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessus). La vérification a également conclu que le Liban était en conformité avec les objectifs de consommation pour 2020 et 2021 et que la mise en œuvre des activités, y compris l'assistance technique et les mesures politiques et réglementaires, avait été entreprise de manière concrète.

² D'après la lettre du 20 février 2023 du ministère de l'Environnement du Liban au PNUD.

Le rapport a recommandé une formation annuelle, voire semestrielle, pour les agents des douanes, l'élaboration d'un protocole en ligne pour les importations et la fourniture d'identificateurs de réfrigérants dans tous les ports douaniers. Le PNUD a confirmé que les recommandations du rapport de vérification seront prises en compte, le cas échéant, lors de la mise en œuvre de la quatrième tranche.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

6. Une interdiction de l'utilisation du HCFC-141b dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation à des fins de drainage et de nettoyage est en vigueur depuis 2019, et dans la fabrication de panneaux sandwich et d'isolants pour les chauffe-eau solaires et électriques, depuis 2021. L'interdiction de l'utilisation des HCFC dans le secteur de la fabrication des climatiseurs devrait entrer en vigueur d'ici à 2025. Des modifications ont été apportées au système d'octroi de licences pour les SAO dans les domaines liés à la répartition des quotas entre les importateurs, à l'application des procédures de délivrance des licences, à l'utilisation des codes du système harmonisé (SH) pour les HCFC et les mélanges, et pour inclure les HFC dans le système d'octroi de licences. À partir de 2023, les importateurs devront obtenir une licence pour importer des HFC ; à partir de 2024, les quotas d'importation seront fixés sur la base des importations passées de chaque importateur enregistré, comme c'était le cas auparavant pour les HCFC. Le gouvernement libanais a ratifié l'amendement de Kigali en février 2020.

7. L'Unité nationale de l'ozone (UNO) a continué à appuyer les douanes afin d'améliorer l'application et la surveillance du commerce de SAO. En 2020 et 2021, l'UNO a organisé trois réunions pour un total de 27 participants issus des ports douaniers et trois réunions pour un total de 72 importateurs enregistrés, afin de discuter des contrôles et de l'élimination des SAO, de l'identification des SAO, du commerce illégal et des mesures de sécurité lors de la manipulation des SAO.

Fabrication de mousse de polyuréthane (PU)

8. La reconversion à la technologie à base d'isopentane de quatre entreprises de fabrication de mousses a été achevée avec succès en janvier 2019 au titre de la deuxième tranche. Celle des deux entreprises restantes, Spec et Prometal, s'est achevée en mai 2021, et celle des 11 petites entreprises fabriquant des panneaux sandwich pour chauffe-eaux solaires et électriques vers la technologie HFO-1233zd à base de polyols mélangés, en juin 2021. L'élimination totale réalisée par ces reconversions dans le secteur des mousses s'élève à 265 tonnes (29,15 tonnes ODP) de HCFC-141b.

Climatiseurs individuels

9. La reconversion au HFC-32 des deux autres petites entreprises de fabrication de climatiseurs commerciaux, y compris la reconversion du HCFC-141b au HFO de la composante mousse isolante, s'est achevée en mai 2021. Avec ces mesures, l'élimination totale réalisée chez les cinq fabricants de climatiseurs s'élève à 59,63 tonnes (3,28 tonnes PAO) de HCFC-22 et à 16,85 tonnes (1,85 tonne PAO) de HCFC-141b.

Secteur de l'entretien en réfrigération

10. Deux centres de formation ont bénéficié d'une amélioration des infrastructures ; des équipements et des outils d'entretien ont été fournis à trois centres de formation qui opèrent désormais conformément aux normes internationales. Le système de certification mis en place pour les étudiants diplômés des écoles professionnelles continue à soutenir le développement des capacités des nouveaux techniciens et s'appuie sur un nouveau programme de formation ; trois ateliers ont été organisés pour 75 enseignants et étudiants du secteur de la climatisation et un guide technique sur l'entretien des équipements réfrigération et de climatisation a été élaboré pour aider les techniciens, les enseignants et les étudiants et 400 exemplaires ont été distribués. Des activités de sensibilisation et de développement des capacités ont été entreprises,

notamment des ateliers techniques et thématiques sur les alternatives aux HCFC pour les utilisateurs finaux, les importateurs et les parties prenantes du secteur de l'entretien.

Unité de mise en œuvre et de surveillance des projets (UMS)

11. Sur les 114 003 \$US approuvés pour la mise en œuvre et le suivi du projet, 72 000 \$US ont été décaissés pour l'élaboration d'un plan stratégique ciblant le secteur de l'entretien des réfrigérations et des climatisations et pour la collecte de données sur la consommation de HCFC dans le secteur de l'entretien des réfrigérations et des climatisations. Le plan stratégique couvre la période 2022-2025.

Niveau de décaissement des fonds

12. En date d'avril 2023, sur les 3 944 462 \$US approuvés jusqu'ici, 3 742 495 \$US avaient été décaissés, comme l'indique le Tableau 2. Le solde de 201 967 \$US sera décaissé en 2023.

Tableau 2. Rapport financier de la phase II du PGEH du Liban (\$US)

Tranche de financement	Montants approuvés	Montants décaissés	Taux de décaissement (%)	Solde
Première	2 410 000	2 410 000	100	0
Deuxième	1 114 000	1 114 000	100	0
Troisième	420 462	218 495	52	201 967
Total	3 944 462	3 742 495	95	201 967

Mise en œuvre de la quatrième et dernière tranche de la phase II du PGEH

13. Les activités ci-après seront exécutées de juin 2023 à décembre 2025:
- a) Développement des capacités pour l'application de la réglementation : trois ateliers seront organisés au bénéfice des agents des douanes afin de faciliter l'application de la réglementation sur les importations et les exportations de SAO et de leurs substituts (9 000 \$US, plus les fonds de la tranche précédente);
 - b) Formation à l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation et vulgarisation technique : trois formateurs seront formés en Allemagne sur les bonnes pratiques d'entretien, y compris pour les applications commerciales et industrielles utilisant des réfrigérants à faible PRG, et une formation ultérieure sera organisée pour 400 techniciens de réfrigération et de climatisation (126 400 \$US, plus les fonds de la tranche précédente);
 - c) Création d'un quatrième centre de réfrigération et de climatisation : une école professionnelle sera modernisée en y installant tous les équipements nécessaires à l'enseignement³ de la réfrigération et de climatisation aux techniciens et aux étudiants en R&C (90 000 \$US, plus les fonds de la tranche précédente);
 - d) Formation et certification de 300 techniciens R&C par le biais du nouveau système de certification pour les diplômés des écoles professionnelles (fonds de la tranche précédente); et
 - e) Suivi du projet (33 964 \$US, plus les fonds de la tranche précédente) : mise à jour du plan

³ L'équipement comprendra : deux groupes à cycle frigorifique, un groupe de réfrigération et de climatisation à cycle inversé, trois ensembles d'outils de réfrigération, une machine de récupération du réfrigérant, un filtre déshydrateur, une bouteille de 12,5 kg, un collecteur en aluminium à deux vannes, une alimentation électrique, des pièces détachées et des consommables, une unité opérationnelle de récupération et une unité de recyclage et de récupération pour les climatiseurs mobiles.

stratégique ciblant le secteur de l'entretien des équipements de R&C, organisation de deux ateliers de sensibilisation du public sur l'avancement de la mise en œuvre du PGEH et les nouvelles alternatives aux HCFC, et suivi et supervision de la mise en œuvre du PGEH, y compris les réunions et la logistique.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Rapport sur la consommation de HCFC

Rapport de vérification

14. Le PNUD a remis un rapport de vérification qui ne couvrait que les années 2020 et 2021. Le PNUD a indiqué que la préparation du rapport de vérification pour 2022 est en cours et que le Gouvernement du Liban est déterminé à achever l'exercice de vérification dès que possible et à remettre d'ici la fin juin 2023 un rapport de vérification révisé conformément à la décision 72/19 a) afin d'inclure les données de 2022.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

Cadre juridique

15. Le gouvernement du Liban a déjà émis des quotas d'importation de HCFC pour 2023 à hauteur de 24,31 tonnes PAO, ce qui est inférieur aux objectifs de contrôle du Protocole de Montréal et à l'objectif du pays en vertu de l'accord.

Secteur de l'entretien en réfrigération

16. Le PNUD a précisé que la plupart des activités de formation pour le secteur de l'entretien des équipements frigorifiques avaient été retardées en raison de l'instabilité politique et économique persistant dans le pays. Alors que le rétablissement de la pandémie de COVID 19 progressait lentement, l'explosion du port de Beyrouth en 2020 a directement affecté l'UNO, ce qui a retardé la mise en œuvre des activités de formation. En outre, toutes les écoles professionnelles sont restées fermées et n'ont rouvert qu'en mars 2023. L'alimentation électrique n'est disponible que par intermittence, ce qui pose des difficultés supplémentaires pour achever les activités de formation. En précisant comment achever ces activités compte tenu de ces contraintes, le PNUD a souligné que le gouvernement s'était engagé à achever les activités restantes de la tranche simultanément à la mise en œuvre des nouvelles activités de la quatrième tranche, et a en outre pris note que les écoles professionnelles ont récemment rouvert leurs portes.

Plan de mise en œuvre de la quatrième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

17. En clarifiant l'activité de formation des formateurs en Allemagne, le PNUD a pris note qu'elle est cruciale pour le succès du programme global de formation dans le pays afin de soutenir le développement des capacités de ces formateurs qui seront à leur tour en mesure de fournir une formation plus efficace aux techniciens et aux autres formateurs. Cette formation au niveau international permettra aux formateurs d'acquérir des connaissances actualisées sur les technologies récentes et émergentes à faible PRG, en particulier dans les domaines de la réfrigération commerciale et de la climatisation industrielle, qui sont des applications importantes dans le pays. Cette formation permettra également une meilleure application du nouveau programme de formation dans toutes les écoles professionnelles.

18. En ce qui concerne le nouveau centre de formation R&C qu'il est proposé de créer pour compléter les trois centres déjà équipés, le PNUD a précisé qu'il s'agissait d'un besoin, exprimé par le ministère libanais de l'enseignement supérieur, de disposer d'un centre de formation dispensant des cours de réfrigération dans des établissements d'enseignement professionnel situés dans quatre régions différentes du pays. Cela permettra aux techniciens d'entretien ainsi qu'aux étudiants suivant des cours en réfrigération d'avoir accès aux nouveaux équipements et facilitera la mise en œuvre du nouveau programme de formation. On s'attend à ce que les diplômés disposent d'une base solide en matière de bonnes pratiques d'entretien des installations frigorifiques et contribuent à l'amélioration des capacités professionnelles dans le secteur de l'entretien.

Application de la politique d'égalité entre les sexes⁴

19. Conformément aux décisions 84/92d) et 90/48c), des efforts ont été faits pour créer un environnement favorable à l'égalité des sexes lors de l'organisation d'événements et d'activités dans le cadre de la phase II du PGEH. Les importatrices, le personnel des douanes et les formateurs des écoles professionnelles ont participé activement aux activités et ateliers pertinents. Des campagnes de formation et de sensibilisation ont été menées pour développer les compétences du personnel et le sensibiliser à l'intégration de la dimension de genre, et des discussions sur les questions de genre ont été organisées lors des ateliers thématiques pour partager les expériences et les enseignements tirés de l'intégration de la dimension de genre.

Achèvement de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

20. Le PNUD a confirmé que la phase II pour le Liban sera achevée le 31 décembre 2025, comme le prévoit le paragraphe 14 de l'accord révisé approuvé par le Comité exécutif à sa 86^e réunion.

Durabilité de l'élimination des HCFC et évaluation des risques

21. La durabilité de l'élimination des HCFC au Liban est soutenue par le renforcement des contrôles sur les importations de HCFC et d'équipements contenant des HCFC et par l'interdiction des importations de HCFC-141b. Le pays prévoit également d'interdire l'utilisation des HCFC pour la fabrication d'équipements de climatisation d'ici 2025. Le gouvernement continuera à appliquer et à améliorer les systèmes de licences et de quotas pour les HCFC afin de s'assurer que les HCFC ne sont importés que pour l'entretien jusqu'à ce que l'élimination complète soit achevée en 2030. Malgré les retards dans la mise en œuvre des activités de formation, le gouvernement est déterminé à faire en sorte que les activités restantes soient achevées ainsi que les nouvelles activités de la tranche. Le Secrétariat a pris note que les risques associés à l'instabilité politique et économique dans le pays ont causé des retards dans la mise en œuvre des activités au cours de la troisième tranche, mais il a reconnu que l'UNO fait de son mieux pour faciliter la mise en œuvre malgré ces risques qui échappent à son contrôle. Le gouvernement libanais remettra la phase III du PGEH à une prochaine réunion en vue d'appuyer l'élimination des HCFC.

Conclusion

22. La consommation de HCFC rapportée dans les données du Programme de pays pour 2022 était inférieure de 65 % au niveau de référence de HCFC aux fins de conformité et de 7 % à la consommation maximale admissible du pays en vertu de son accord avec le Comité exécutif. Le gouvernement continue de mettre en œuvre ses systèmes de licences et de quotas pour le suivi et le contrôle des HCFC et dispense une formation aux agents des douanes et aux importateurs enregistrés sur les réglementations relatives à l'importation et à l'exportation des SAO et de leurs alternatives, et la mise à jour du programme d'études

⁴ Conformément à la décision 84/92d), la décision 90/48c) a encouragé les agences bilatérales et d'exécution à continuer à s'assurer que les politiques en matière d'égalité des sexes soient appliquées pour tous les projets, prenant en compte les activités spécifiques présentées dans le tableau 2 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/37.

et les activités de formation prévues pour les techniciens en réfrigération renforceront les capacités d'entretien des équipements avec des solutions de remplacement exemptes de HCFC. Le rapport de vérification a confirmé l'application effective du système d'octroi de licences pour les SAO, et le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre les recommandations de la vérification dans le cadre de la mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH et à remettre un rapport de vérification actualisé pour inclure les données de consommation de 2022 d'ici la fin du mois de juin 2023. Un niveau suffisant de mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH a été atteint, et des plans sont en place pour reprogrammer les activités retardées et les mettre en œuvre parallèlement aux activités de la quatrième tranche. Le PNUD a atteint le seuil de décaissement pour les tranches avec un taux de décaissement de 52 % pour la tranche précédente et a décaissé 95 % de l'ensemble des fonds approuvés pour la phase II jusqu'à présent.

RECOMMANDATION

23. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de:

- a) Prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination de HCFC (PGEH) pour le Liban; et
- b) De prier le gouvernement du Liban et le PNUD de remettre, sur une base annuelle, des rapports périodiques sur la mise en œuvre du programme de travail associé à la dernière tranche jusqu'à l'achèvement du projet, des rapports de vérification jusqu'à l'approbation de la phase III, et le rapport d'achèvement du projet lors de la première réunion du Comité exécutif en 2026.

24. Le Secrétariat du Fonds recommande en outre l'approbation globale de la quatrième et dernière tranche de la phase II du PGEH pour le Liban et du plan de mise en œuvre de la tranche 2023-2025 correspondant au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous, étant entendu que:

- a) Le PNUD remettra un rapport de vérification actualisé pour y inclure les données de consommation de 2022 avant la fin du mois de juin 2023; et
- b) Les recommandations figurant dans le rapport de vérification seront traitées au cours de la mise en œuvre de la quatrième et dernière tranche de la phase II du PGEH et les actions mises en œuvre à cette fin seront incluses dans le rapport d'avancement de la phase II du PGEH pour le Liban qui sera remis conjointement à la demande de la phase III du PGEH.

	Titre du projet	Fonds alloués au projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, quatrième tranche)	259,364	18,155	UNDP